

Transports routiers de marchandises effectués par les véhicules belges

d'une charge utile d'une tonne et plus

Transports intérieurs et internationaux pour compte propre et pour compte de tiers

Année	Pour compte propre			Pour compte de tiers			Total		
	Transports Intérieurs	Transports Internat.	Total	Transports Intérieurs	Transports Internat.	Total	Transports Intérieurs	Transports Internat.	Total

a. Quantités transportées (en 1 000 T)

1980	197.722	9.226	206.948	112.989	16.763	129.752	310.711	25.989	336.700
1985	150.703	11.903	162.606	114.681	23.506	138.187	265.384	35.409	300.793
1990	144.966	16.581	161.547	131.904	36.043	167.947	276.870	52.624	329.494
1995	149.407	13.010	162.417	202.639	63.476	266.115	352.046	76.486	428.532
2000	81.525	8.013	89.538	234.254	87.830	322.084	315.779	95.843	411.622
2001	83.722	6.584	90.306	207.951	88.123	296.074	291.673	94.707	386.380
2002	97.659	9.137	106.796	207.722	82.771	290.493	305.381	91.908	397.289
2003	93.750	10.647	104.397	199.042	74.721	273.763	292.792	85.368	378.160
2004	95.769	12.251	108.020	171.359	67.314	238.673	267.128	79.565	346.693
2005	97.050	9.015	106.065	167.994	63.804	231.798	265.044	72.819	337.863
2006	94.177	10.065	104.242	179.901	64.310	244.211	274.078	74.375	348.453
2007	100.583	7.603	108.186	178.544	65.402	243.946	279.127	73.005	352.132
2008	63.980	7.140	71.120	185.612	60.867	246.479	249.591	68.007	317.599
2009	70.947	10.264	81.211	162.590	54.023	216.613	233.536	64.288	297.824
2010	73.988	7.305	81.293	163.026	51.830	214.856	237.014	59.134	296.149
2011	73.263	8.462	81.724	160.400	47.016	207.416	233.663	55.478	289.140
2012	70.108	5.664	75.773	168.995	46.575	215.570	239.103	52.240	291.343
2013	76.683	6.219	82.902	172.135	45.527	217.661	248.818	51.746	300.563
2014	79.059	5.262	84.322	171.600	43.501	215.101	250.660	48.763	299.423
2015	73.918	8.277	82.195	137.454	44.342	181.796	211.373	52.619	263.991

b.- Tonnage kilométrique (en 1 000 TKM)

1980	5.949.020	2.523.580	8.472.600	4.365.529	5.473.103	9.838.632	10.314.549	7.996.683	18.311.232
1985	5.643.751	3.728.609	9.372.360	4.736.075	7.998.038	12.734.113	10.379.826	11.726.647	22.106.473
1990	6.021.913	6.020.545	12.042.458	6.594.385	13.412.085	20.006.470	12.616.298	19.432.630	32.048.928
1995	6.675.249	4.016.098	10.691.347	12.126.147	24.319.101	36.445.248	18.801.396	28.335.199	47.136.595
2000	3.796.506	1.898.818	5.695.324	15.938.078	29.389.491	45.327.569	19.734.584	31.288.309	51.022.893
2001	4.342.694	1.669.478	6.012.172	16.204.409	30.941.634	47.146.043	20.547.103	32.611.112	53.158.215
2002	5.134.883	2.823.680	7.958.563	15.497.649	30.081.146	45.578.795	20.632.532	32.904.826	53.537.358
2003	5.234.617	3.329.889	8.564.506	14.348.174	27.628.699	41.976.873	19.582.791	30.958.588	50.541.379
2004	6.014.307	3.896.454	9.910.761	13.401.599	24.565.184	37.966.783	19.415.906	28.461.638	47.877.544
2005	5.780.509	2.629.846	8.410.356	13.501.478	21.934.610	35.436.088	19.281.987	24.564.457	43.846.444
2006	5.647.875	2.644.727	8.292.602	13.966.286	20.757.398	34.723.684	19.614.161	23.402.125	43.016.286
2007	5.430.589	2.025.335	7.455.924	14.219.423	20.409.398	34.628.821	19.650.012	22.434.733	42.084.745
2008	4.110.140	1.816.908	5.927.047	14.096.527	18.332.098	32.428.625	18.206.667	20.149.006	38.355.673
2009	4.754.545	2.739.520	7.494.064	12.847.568	15.832.162	28.679.731	17.602.113	18.571.682	36.173.795
2010	4.780.927	1.865.347	6.646.274	12.974.007	15.380.754	28.354.762	17.754.935	17.246.101	35.001.036
2011	5.113.394	2.115.281	7.228.675	12.635.904	13.242.325	25.878.228	17.749.298	15.357.606	33.106.904
2012	4.370.241	1.192.478	5.562.719	13.815.706	12.726.079	26.541.786	18.185.947	13.918.557	32.104.504
2013	4.787.035	1.395.655	6.182.690	14.191.775	12.420.385	26.612.159	18.978.810	13.816.039	32.794.849
2014	5.011.735	1.235.595	6.247.331	14.155.131	11.405.374	25.560.505	19.166.867	12.640.969	31.807.836
2015	5.404.598	1.517.222	6.921.820	13.510.737	11.296.068	24.806.804	18.915.334	12.813.290	31.728.624

Votre N° d'entreprise:

Votre N° de châssis:

Votre N° d'immatriculation:

Marque du véhicule:

Investigation statistique relative aux transports routiers de marchandises réalisés pour compte propre et pour compte de tiers: semaine calendrier

Madame, Monsieur,

La Belgique est située au cœur de l'Europe. Un réseau routier dense, grands ports maritimes, près des pôles de croissance économique ... ces nombreux avantages expliquent pourquoi notre pays est un centre logistique. Dans la chaîne de transport multimodal, le transport routier est d'une importance capitale.

La Direction générale Statistique a donc été amenée à organiser une investigation obligatoire sur le transport de marchandises pour compte propre et pour compte de tiers. Votre entreprise ayant été sélectionnée, à participer à cette enquête. Nous comptons sur votre collaboration. Celle-ci est absolument nécessaire si l'on veut parvenir à des résultats qui soient représentatifs. Ces résultats sont utilisés afin d'établir, pour l'année en cours, le bilan du transport routier national et international attribuable à des véhicules belges, et l'évolution de ce dernier.

Vous remerciant d'avance de votre aimable collaboration, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma considération.



Dominique De Baets
 Directeur général a.i.

Base légale: Arrêté royal du 9 octobre 2014 prescrivant une investigation statistique obligatoire relative aux transports routiers de marchandises réalisés pour compte propre et pour compte de tiers effectuée par la Direction générale Statistique - Statistics Belgium.

- ▶ Pour de plus amples renseignements sur la façon de répondre à l'enquête, veuillez-vous adresser à Michèle Raymaeckers: Info.Transport@economie.fgov.be • tél.0800/96 741
- ▶ Pour de plus amples renseignements sur l'enquête : <https://statbel.fgov.be/>
- ▶ Version française du formulaire téléchargeable à l'adresse suivante : <https://statbel.fgov.be/fr/survey/transport-routier>
- ▶ Een nederlandsestalige versie van dit formulier vindt u: <https://statbel.fgov.be/nl/enquete/goederenvervoer-over-de-weg>
- ▶ Pour de plus amples informations sur le respect de la vie privée, veuillez consulter notre site internet <https://statbel.fgov.be/privacy>.

Annexe 2: Type de fret

Le service dispatching est le mieux placé pour répondre à ce questionnaire. (si présent dans votre entreprise)

1. Contact

Personne de contact dans l'entreprise (pour ce questionnaire)

Nom

Fonction

Adresse E-mail

Téléphone

2. Données concernant le propriétaire du véhicule. Si vous n'êtes plus le propriétaire du véhicule, veuillez compléter la section suivante.

Numéro d'entreprise

Numéro de licence (licence transport compte tiers)

Je ne suis plus le propriétaire du véhicule, parce que

- le véhicule a été vendu
- le véhicule a été mis à la ferraille
- le véhicule a été volé
- les activités de la société ont été arrêtées/cessées (faillite, pension,...)
- Autres raison(s) (expliquez)

→ passez à la question 9

→ passez à la question 9

3. Données concernant le véhicule sondé. Les rubriques suivantes contiennent les données telle qu'elles sont connues dans nos fichiers. Si celles-ci sont incorrectes, vous pouvez y apporter des corrections. Si le véhicule motorisé n'est pas destiné au transport des marchandises (véhicule forain, camion-grue etc.), vous pouvez l'indiquer dans la rubrique 'type de véhicule'.

Date de la première immatriculation

Nombre d'essieux du camion ou du tracteur

Charge utile du camion

Poids maximum autorisé du camion ou du tracteur

Type de véhicule

- Forain
- Véhicule Grue
- Dépanneuse
- Véhicule Agricole
- Autres raison(s) (expliquez)

→ passez à la question 9

→ passez à la question 9



Type de fret

(00) Vrac liquide

(10) Vrac solide (poudre, grains, fruits, légumes, ...)

(20) Grands conteneurs (20 pieds ou 6m et plus)

(30) Petits conteneurs (volume supérieur ou égal à 1 m³)

(40) Marchandises palettisées

(50) Marchandises préélinguées (Ce sont des marchandises pouvant être manipulées par un engin de levage, grâce à un conditionnement approprié.)

(60) Unités mobiles automotrices (animaux sur pieds, véhicules motorisés : voiture, grue, moto, ...)

(70) Autres unités mobiles (véhicules non motorisés : caravane, matériel de transport sur roulettes, ...)

(90) Autres (caisses, fûts, sacs, tuyaux, tiges, pièces détachées diverses, meubles ...)

Annexe 3: Code danger (ADR)

Code danger (ADR-code):

(00) Marchandises NON dangereuses

(10) Matières et objets explosibles

(20) Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression

(30) Matières liquides inflammables

(41) Matières solides inflammables

(42) Matières sujettes à l'inflammation spontanée

(43) Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables

(51) Matières comburantes

(52) Peroxydes organiques

(61) Matières toxiques

(62) Matières infectieuses

(70) Matières radioactives

(80) Matières corrosives

(90) Matières et objets dangereux divers

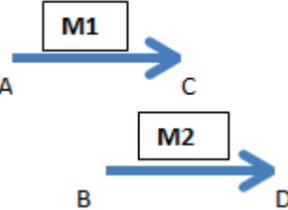


Annexe 1: Type de trajet

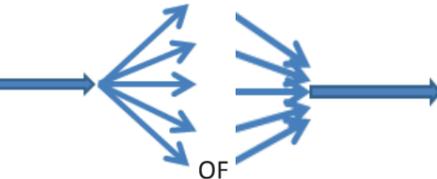
1. Trajet en charge comportant une seule opération élémentaire de transport

	<ul style="list-style-type: none"> Trajet de A à B A=Lieu de chargement, B=Lieu de déchargement Un type de marchandises
---	--

2. Trajet en charge comportant plusieurs opérations élémentaires de transport

	<ul style="list-style-type: none"> Différents lieux de chargement et de déchargement Eventuellement différents types de marchandises Max 4 clients intermédiaires ou trajet de ramassage/distribution >250km A= Lieu de chargement type de marchandise 1 (M1), B= Lieu de chargement type de marchandise 2 (M2), C= Lieu de déchargement type de marchandise 1 (M1), D= Lieu de déchargement type de marchandise 2 (M2) →Indiquez un trajet (ligne) de A à C et un trajet (ligne) de B à D Exemple : Opérations de groupage, livraison à Paris et Nice
---	---

3. Trajet de ramassage ou de distribution

	<ul style="list-style-type: none"> Distance<250km Trajets de ramassage/distribution >250km sont à indiquer comme des trajets en charge comportant plusieurs opérations élémentaires de transport Plus de 4 clients intermédiaires
--	--

4. Trajet de navettes

	<ul style="list-style-type: none"> Même trajets plusieurs fois par jour Même type de marchandises Indiquer une ligne pour les courses navettes, avec le kilométrage total et le poids total transporté. Exemple : des transports entre un chantier et une centrale à béton
---	--

5. Trajet à vide

	<ul style="list-style-type: none"> Tous les trajets effectués sans marchandises. Dans le cas où vous avez transporté des conteneurs vides, des palettes, des emballages, des déchets,...ceux-ci sont à reprendre comme des marchandises.
---	--

4. Le véhicule, sera-t-il loué/mis en leasing un ou plusieurs jours pendant la semaine de référence.

Non → passez à la question 5

Oui. Veuillez introduire les coordonnées du locataire/ loueur, afin que la Direction générale Statistique -Statistics Belgium puisse le contacter.

- Numéro d'entreprise locataire/loueur (Entreprise belge)
- Le véhicule a été loué/mis en leasing à une entreprise étrangère pendant la semaine de référence
- Le véhicule a été loué/mis en leasing à un particulier, association (sans numéro BCE) etc. pendant la semaine de référence

Adresse locataire/loueur (si le véhicule a été loué/mis en leasing à une entreprise belge)

Rue + Numéro + Boîte

Code postal +Commune

5. Avez-vous utilisé ce véhicule (destiné au transport de marchandises) sur la voie publique pendant la semaine de référence?.

Oui, roulé avec des marchandises sur la voie publique pendant la semaine de référence

Non, pas roulé avec des marchandises sur la voie publique pendant la semaine de référence car:

- Pas de transport pendant la semaine de référence
- Durant la semaine de référence : hors service : entretien, réparation au garage
- Durant la semaine de référence on n'a pas roulé sur la voie publique mais seulement sur chantier, dans l'enceinte de l'entreprise ou du port
- Durant la semaine de référence on a roulé exceptionnellement avec des personnes
- Autres raison(s) (expliquez)

→ passez à la question 9

→ passez à la question 9

6. Kilométrages au début et à la fin de la semaine de référence

Kilométrage au début de la semaine de référence Km

Kilométrage à la fin de la semaine de référence Km

7. Données concernant la remorque ou semi-remorque utilisée pendant la semaine de référence. Si vous avez roulé avec plusieurs remorques ou semi-remorques, veuillez remplir la rubrique suivante pour la première remorque ou semi-remorque avec laquelle vous avez roulé durant la semaine de référence.

Nombre d'essieux de la remorque ou semi-remorque

Poids maximum autorisé de la remorque ou semi-remorque Kg

Vous devez indiquer les parcours à vide. S'il s'agit d'un tracteur: Début de trajet = lieu de prise en charge de la semi-remorque chargée. Dans le cas où vous avez transporté des conteneurs vides, des palettes, des matériaux d'emballages, des déchets, ceux-ci sont à reprendre comme des marchandises. Fin de trajet = là où la semi-remorque chargée est détachée du tracteur. Tous les trajets qui ont commencé durant la semaine de référence doivent être inclus jusqu'au lieu de déchargement. En remplissant le questionnaire, vous pouvez utiliser la codification existante dans les colonnes (ex. Vrac liquide = 00, matières comburantes = 51 etc...)

Trajet		Marchandises				
	Date DD/MM/JJJJ DD = Jour, MM = Mois, JJJJ = Année	*Trajet type:	Type de marchandises: Description de la marchandise	**Type de fret:	***Code danger [ADR-code]:	Poids brut: Poids brut (en kg) de la marchandise dans le train routier: Poids brut = marchandises + emballages - engins récupérables (conteneurs, palettes, ...)
Nr.	1	2	3	4	5	6
Vb.	5/01/2015	1	Poires	10	00	Kg 25000
1						Kg
2						Kg
3						Kg
4						Kg
5						Kg
6						Kg
7						Kg
8						Kg
9						Kg
10						Kg
11						Kg
12						Kg
13						Kg
14						Kg
15						Kg

*Trajet type: 1= Trajet en charge comportant une seule opération élémentaire de transport
2= Trajet en charge comportant plusieurs opérations élémentaires de transport
3= Trajet de ramassage ou de distribution
4= Trajet de navettes
5= Trajet à vide (Plus d'info concernant cette rubrique en annexe 1, page.6)

**Type de fret: (00) Vrac liquide, (10) Vrac solide, (20) Grands conteneurs, (30) Petits conteneurs, (40) Marchandises palettisées, (50) Marchandises préélinguées, (60) Unités mobiles automotrices, (70) Autres unités mobiles, (90) Autre (Plus d'info concernant cette rubrique en annexe 2, pg 7)

***Code danger [ADR-code]: (00) Marchandises NON dangereuses, (10) Matières et objets explosibles, (20) Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression, (30) Matières liquides inflammables, (41) Matières solides inflammables, (42) Matières sujettes à l'inflammation spontanée, (43) Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, (51) Matières comburantes, (52) Peroxydes organiques, (61) Matières toxiques, (62) Matières infectieuses, (70) Matières radioactives, (80) Matières corrosives, (90) Matières et objets dangereux divers (Plus d'info concernant cette rubrique en annexe 3, page.7)

Lieux de chargement et de déchargement				Train routier
Origine /Destination	Pays traversés (Transit):	Distance (en km)		Indiquez dans cette colonne le degré de chargement du train routier complet en volume ou en surface. Cochez cette colonne si le degré de chargement est supérieur à 90%.
Lieu de chargement, début de trajet (De)- Lieu de déchargement, fin de trajet (A) Si le lieu de chargement ou de déchargement est un terminal portuaire (port), aérien (aéroport) ou ferroviaire (gare), veuillez l'indiquer. ex1.Anvers(port)/Liège ex2 Anvers/Liège (aéroport).	Indiquez les 5 premiers pays traversés au cours du trajet. Vous pouvez utiliser les codes pays ISO 3166. Ci-dessous les codes les plus utilisés. Une liste complète se trouve à http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/nomenclatures/iso/ (AT) Autriche (CH) Suisse (DE) Allemagne (FR) France (IT) Italie (LU) Luxembourg (NL) Pays-bas	Distance du trajet en Belgique. Non compris les distances parcourues par rail ou par mer le cas échéant	Distance du trajet à l'étranger. Non compris les distances parcourues par rail ou par mer le cas échéant	
7	8	9	10	11
Bruxelles(port)/Rome	LU-FR-CH	km 180	km 1300	<input checked="" type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>
		Km	Km	<input type="checkbox"/>

9 Merci d'avoir répondu à l'enquête. Afin d'estimer les charges administratives des enquêtes, nous vous demandons d'indiquer le temps dont vous avez eu besoin pour remplir cette enquête (en minutes).

minutes